



Emploi salarié au 2^e trimestre 2018

Forte hausse de l'emploi salarié en Guyane

Au deuxième trimestre 2018, comme lors des quatre précédents trimestres, l'emploi salarié est en hausse en Guyane. Tous les secteurs sont dynamiques, malgré le repli ce trimestre du secteur de la construction. Sur un an, l'emploi salarié augmente de 5,2 % et rattrape largement la baisse d'activité du deuxième trimestre 2017.

Floraline Cratère

L'emploi salarié augmente de 0,9 % au 2^e trimestre 2018, soit 600 emplois de plus par rapport au trimestre précédent. En un an, le nombre d'emplois salariés a augmenté de 5,2 % en Guyane (figure 1). Ce sont 2 700 emplois de plus, soit un effectif salarié total de 54 600 contre 51 900 au 2^e trimestre 2018. Excepté l'agriculture, la hausse sur un an concerne tous les secteurs.

Les secteurs secondaire et tertiaire en hausse au deuxième trimestre 2018

L'emploi industriel continue sa progression au 2^e trimestre 2018 (+1 %) et est en forte hausse sur un an (+7,2 %) après avoir reculé de 0,7 % un an auparavant (figure 2). Le manque de matières premières, suite aux barrages routiers en mars-avril 2017, a perturbé le secteur industriel qui a tourné au ralenti. Le rattrapage du retard de l'activité dans le secteur secondaire explique en partie la hausse de l'emploi salarié dans l'industrie sur un an. Au 2^e trimestre 2018, l'emploi tertiaire non marchand augmente de 0,8 %. Sur un an, les créations nettes d'emplois augmentent de 800 dans ce secteur, soit une progression de 2,9 %. L'emploi salarié augmente légèrement (+0,3 %) dans les services marchands, hors intérim. Sur un an, la progression est forte, +4,4 %. L'emploi dans la construction progresse également de 7,6 % sur un an, malgré un repli de 1,4 % ce 2^e trimestre. Cependant, la construction représente structurellement 45 % de l'emploi intérimaire en Guyane, en hausse ce trimestre. Le repli du secteur de la construction est donc à relativiser.

L'emploi intérimaire progresse fortement ce trimestre

L'emploi du secteur intérimaire croît de 24,7 % au 2^e trimestre 2018 (figure 3). Sur un an, il est en forte hausse (+52,9 % soit 700 emplois supplémentaires).

1 L'emploi salarié en Guyane en hausse sur un an

Emploi salarié aux Antilles-Guyane au 30 juin 2018 (en nombre et en %)

	Guyane				Guadeloupe				Martinique			
	Effectifs T2 2018	Évolution (en %)		Effectifs T2 2018	Évolution (en %)		Effectifs T2 2018	Évolution (en %)				
		trimestrielle	annuelle		trimestrielle	annuelle		trimestrielle	annuelle			
Agriculture	300	2,5	-0,6	1 700	0,3	-2,8	4 300	-0,3	-4,7			
Industrie	4 500	1	7,2	8 600	-0,2	2,0	8 400	0,3	0,9			
Construction	3 000	-1,4	7,6	5 400	-0,1	8,9	5 900	0,6	3,1			
Tertiaire non marchand	27 900	0,8	2,9	53 000	0,1	-0,7	49 800	-1,3	-0,8			
Tertiaire marchand	18 900	1,4	8	49 500	-0,6	0,1	54 600	-0,1	0,9			
dont commerce	4 900	0,7	7,8	14 800	0,2	2,6	13 900	-0,5	1,0			
dont intérim	2 000	13,1	52,9	1 900	-2,4	13,7	1 900	4,4	20,7			
Ensemble	54 600	0,9	5,2	118 300	-0,2	0,2	122 900	-0,5	0,1			

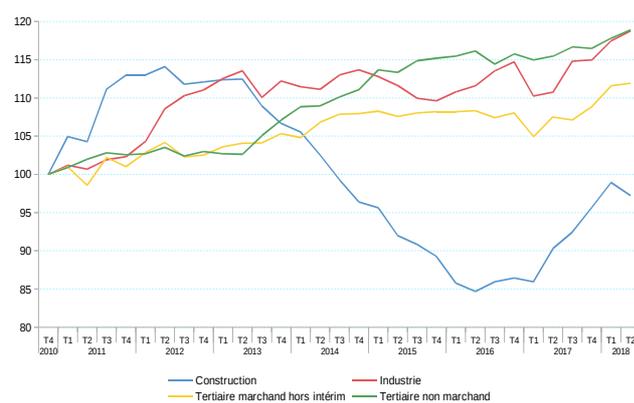
Note : données CVS (Correction des Variations Saisonnières), en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Après une période de creux entre fin 2013 et fin 2015, l'emploi intérimaire a doublé en deux ans et demi, malgré les mouvements de grève de 2017 qui ont impacté les embauches au 2^e trimestre 2017.

Ainsi, 2 000 emplois sont dans le secteur intérimaire, autant qu'en Martinique ou en Guadeloupe (1 900 emplois intérimaires chacun). Ce niveau n'avait encore jamais été atteint en Guyane. Un intérimaire sur deux travaille dans la construction, un sur trois dans le tertiaire marchand et un peu moins d'un sur cinq dans l'industrie. La tendance à la hausse observée depuis la fin 2015 en Guyane est également présente aux Antilles.

2 La construction en repli au deuxième trimestre 2018

Évolution de l'emploi salarié par secteur en Guyane (en indice base 100 au 4^e trimestre 2010)



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares.

3 L'envol du secteur intérimaire se poursuit

Évolution de l'emploi intérimaire en Guyane
(en indice base 100 au 4^e trimestre 2010)



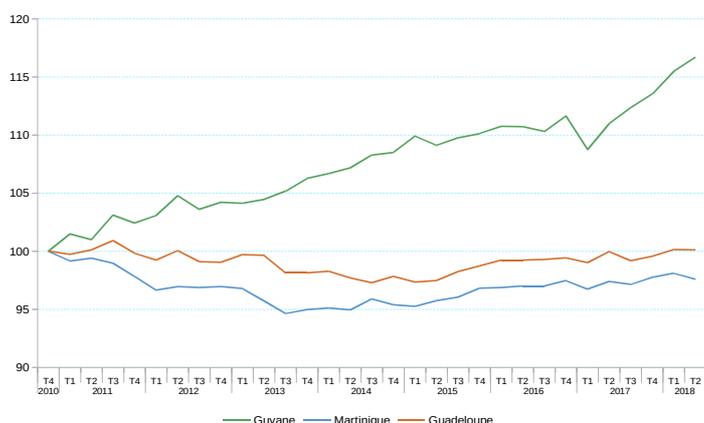
Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares.

Aux Antilles, l'emploi salarié est en léger repli au 2^e trimestre 2018

En Guyane, le nombre d'emplois salariés est en hausse de 16,4 % entre le dernier trimestre 2010 et le 2^e trimestre 2018 (figure 4). Sur cette même période, seule la construction recule (-2,8 %), le tertiaire marchand (hors intérim) progresse de 11,9 %, l'industrie de 18,8 % et le tertiaire non marchand de 18,9 %. Cette hausse de l'emploi salarié en Guyane est liée à l'accroissement de la population active entre 2010 et 2018.

4 Depuis fin 2010, l'emploi salarié progresse en Guyane, mais est stable aux Antilles

Évolution de l'emploi salarié aux Antilles-Guyane
(en indice base 100 au 4^e trimestre 2010)



Note : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.
Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acooss-Urssaf, Dares, Insee.

Au 2^e trimestre 2018, l'emploi salarié en Guadeloupe est en léger repli : -0,2 % ce trimestre et en légère hausse de 0,2 % sur un an. Ce sont ainsi 200 emplois salariés de plus qu'au 2^e trimestre 2017, soit un effectif salarié de 118 300 au 2^e trimestre 2018. Excepté le secteur tertiaire non marchand, la hausse concerne tous les secteurs.

Le nombre d'emplois salariés en Guadeloupe est stable entre le dernier trimestre 2010 et le deuxième trimestre 2018 (figure 4). Sur la même période, le recul de l'emploi dans le tertiaire marchand (-4 %) et la construction (-6,7 %) ont été compensés par les créations nettes d'emploi dans le tertiaire non marchand de 4,2 % et l'industrie de 3,5 %.

En Martinique, l'emploi salarié est en baisse au deuxième trimestre 2018 : -0,5 % ce trimestre et stable sur un an (+0,1 %) avec 122 900 emplois.

Le nombre d'emplois salariés en Martinique est en baisse de 2,4 % entre le dernier trimestre 2010 et le deuxième trimestre 2018 (figure 4). L'emploi tertiaire marchand (hors intérim) a retrouvé son niveau du dernier trimestre 2010, alors que l'emploi dans le tertiaire non marchand a baissé de 3,9 %, l'industrie de 5,1 % et la construction de 12,1 % sur la même période.

Avertissement

Jusqu'au millésime du quatrième trimestre 2017, les Estimations Trimestrielles d'Emploi publiées au niveau localisé (région et département) portaient seulement sur les salariés du secteur marchand - hors agriculture et activité des particuliers employeurs - en France métropolitaine. À partir de la publication de juin 2018 portant sur le premier trimestre 2018, le champ des estimations d'emplois localisées est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Par rapport à la situation antérieure, sont donc ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture, de l'ensemble des particuliers employeurs et les intérimaires.

De plus, une distinction des emplois « privés » et « publics », établie à partir de la catégorie juridique des employeurs, est disponible au niveau régional. Ainsi, les niveaux de l'emploi « privé » publiés par les Urssaf et par l'Insee diffèrent du fait d'écarts de champ et de concept, et de légères différences peuvent exister sur les taux d'évolution.

Parallèlement, l'introduction de la Déclaration Sociale Nominative (DSN) en remplacement du Bordereau Récapitulatif de Cotisations peut entraîner des révisions accrues sur les données, en particulier durant la phase de montée en charge de la DSN.

Méthode

Les emplois intérimaires sont comptabilisés du point de vue de l'établissement de travail temporaire dont dépend le salarié, et non du point de vue de l'établissement utilisateur. Par conséquent, l'intérim est comptabilisé dans le secteur tertiaire marchand, quel que soit le secteur d'activité de l'établissement utilisateur.

Service territorial de Guyane
23 ter Avenue Pasteur
CS 36017
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Sophie CELESTE

Mise en page :
Blandine GRILLOT

ISSN : 2417-0798
© Insee 2018

Pour en savoir plus :

- Emploi salarié marchand au premier trimestre 2018 « Forte hausse de l'emploi salarié », Insee Flash Guyane n°90, juillet 2018.
- [Tableau de bord Conjoncture : Guyane.](#)
- [Tableau de bord Conjoncture : Guadeloupe.](#)
- [Tableau de bord Conjoncture : Martinique.](#)
- [« L'emploi intérimaire » Ministère du travail - DARES](#)

